

Retrouvez tous les numéros du bulletin AGRO-SAONE et consultez également les Bulletins régionaux BSV Grandes Cultures et Infobio sur www.franche-comte.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

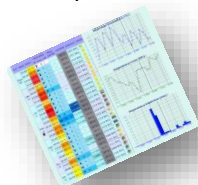
Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



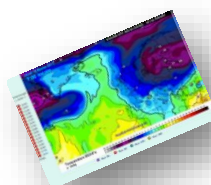
METEO

Il a plu entre 3 et 14 mm sur la Haute-Saône.
Beaucoup de secteurs souffrent toujours du manque d'eau.

Pluie et températures



Modèles



2019 – pluviométrie et températures



2019	70									
POSTE	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)
Janvier	2,0	39,4	1,6	54,2	1,9	45,0	1,5	51,8	1,7	68,4
Février	6,4	16,6	6,2	28,4	5,6	24,8	7,1	25,0	5,6	25,2
Mars	8,7	56,6	8,2	92,8	8,1	60,2	8,7	55,2	8,0	89,8
Avril	10,4	75,0	9,8	63,2	9,9	70,0	10,4	67,6	9,7	76,0
Mai	12,4	46,0	11,9	62,6	12,0	74,0	12,4	56,8	11,9	70,2
Juin	20,2	75,3	19,8	86,8	19,4	106,3	20,7	80,8	19,5	68,8
Juillet	22,2	44,5	21,7	48,8	21,2	16,2	22,2	32,4	21,2	53,7
Août	20,8	44,9	20,4	87,8	20,3	21,4	21,2	68,3	20,0	64,3
Septembre	16,6	7,6	16,2	6,6	15,9	4,6	16,4	9,4	16,2	3,6
Octobre										
Novembre										
Décembre										
Total	13,3	405,9	12,8	531,2	12,7	422,5	13,4	447,3	12,6	520,0



Stades et état des cultures

Colza associé à 20 kg de luzerne, objectif implanter une luzernière. Semis avec gratouillage le 12/08.
Pas encore désherbé !



Colza associé à luzerne –trèfle – féverole - fenugrec – lotier sarrasin - Semis du 08-08 en direct – mélange de lignées



Beau pivot de colza semé en direct.



Colza semé le 5-08 avec gratouillage. Mélange Alicante et SY ALIBABA
On observe déjà les premières élongations



Colza semé en direct le 29-07 – Un seul antigraminée a été appliqué pour l'instant - 1/3 de la parcelle a reçu du glyphosate avant semis.



Les premiers symptômes de hernie étaient repérables la semaine dernière grâce aux pieds fanés



Semis du 25-08, la levée est en cours



Grains de colza et trèfle non germés



Sur 14 parcelles surveillées dans le cadre du BSV Grandes cultures, le stade moyen est 2 feuilles.

Les semis de fin juillet à début août sont globalement bien levés et ont 5 feuilles. Pour les semis plus tardifs du 10 au 23 août, les levées sont plus ou moins homogènes en fonction de la pluviométrie, du travail du sol, du type de semoir. Les stades vont de 2 feuilles à cotylédons.

La pluie de ce week-end fera lever les dernières graines non germées.

Pour celles et ceux qui n'ont toujours semé leurs colzas, la date butoir à ne pas dépasser se situe aux alentours du 20 - 25 septembre.

DESHERBAGE

Levée de Ray Grass



 Certains colzas sont semés dans le sec. Ne pas désherber en prélevée si vous n'êtes pas sûr d'avoir un colza bien levé !

Avec les enseignements de la sécheresse de l'automne 2018 (remplacement de parcelles qui ont mal levé), il est préférable d'opter pour des stratégies désherbage TOUT EN POSTLEVÉE.

Dans ce cas, privilégiez les produits utilisables en postlevée du colza type [BUTISAN S](#), [ALABAMA](#), [MOZZAR](#), [Novall](#), [Springbok](#), [IELO](#) positionné fin novembre, [clopyralid](#) au printemps (efficace sur matricaire, laiteron, chardon et légumineuses).

Rappel = Ne pas dépasser la dose de 1 000 g/ha de [Métazachlore](#) sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Ne pas dépasser la dose de 750 g/ha de [diméthachlore](#) sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications.

Les levées de céréales ou graminées (vulpins et ray-grass) sont parfois importantes ! Le désherbage de ces repousses est urgent car elles sont très concurrentielles pour le colza.

Conseil

Sur graminées jeunes de 1 à 3 feuilles, voir ci-dessous quelques exemples de produits et doses :

Anti-graminées

PRODUIT	Dose AMM	Matière active	Dose / ha pour graminées de 1 à 3 feuilles (repousses céréales, bromes, vulpins)	Dose / ha sur Ray Grass
FUSILADE MAX	1.5 L/Ha	Fluazifop-P 125 g/L	0.6 L/Ha + huile 1 L/Ha	1 L/Ha + huile 1 L/Ha
STRATOS ULTRA + DASH HC	2 L/Ha	Cycloxydim 100 g/L	0.7 l/ha + 1 l/ha	1 l/ha + huile 1 l/ha
PILOT	1.2 L/Ha	Quizalofop-P-ethyl 50 g/L	0.5 L/Ha + huile 1 L/Ha	1 l/ha + huile 1 L/ha
LEOPARD 120	1.25 L/Ha	Quizalofop-P-ethyl 120 g/L	0.2 L/Ha + huile 1 L/Ha	0.4 L/Ha + huile 1 L/Ha
OGIVE	0.5 L/Ha	Clethodim 240 g/L	0.3 L/Ha + huile 1 L/Ha	0.5 L/Ha + huile 1 L/Ha
NOROIT – FOLY R	1 L/Ha	Clethodim 120 g/L	0.6 L/Ha + huile 1 L/Ha	1 L/Ha + huile 1 L/Ha
VESUVE	0.8 L/Ha	Quizalofop-P-ethyl 100 g/L Clethodim 100 g/L	0.25 L/Ha + huile 1 L/Ha	0.5 L/Ha + huile 1 L/Ha
AGIL	1.2 L/Ha	Propaquizafop 100 g/L	0.3 L/Ha + huile 1 L/Ha	0.8 L/Ha + huile 1 L/Ha

Pour limiter les coûts de désherbage, les doses d'herbicides foliaires peuvent être baissées pour juste freiner les graminées et ensuite finir le désherbage à la propyzamide ([Kerb](#)).

Programmes désherbage dicotylédones : [Voir bulletin Agrosaône N°23](#)

Insectes

Les insecticides ne font pas pousser le colza ! C'est l'eau qui fait pousser le colza. Si vous en doutez, laissez des témoins non traités.

Quelques dégâts de petites altises peuvent être observés sur les 3 premiers rangs, contigus à un ancien colza



Conseil

Pas de changement par rapport à la semaine dernière. Surveillez les petites altises sur les petits colzas !

Si besoin, utiliser un insecticide homologué et pas cher sur la bordure de la parcelle. Une réduction de 25% de la dose homologuée est possible car les insectes reçoivent directement le produit sur le dos.

Les **petites altises** ne sont pas résistantes aux insecticides. Si des mauvaises efficacités sont observées, c'est que des nouveaux insectes ont recolonisé le colza.

Pas de larves de tenthrèdes observées sur les semis très précoces.

5 – Régulateur à l'automne

Les régulateurs à l'automne ne sont quasiment jamais utiles. Même avec des élongations, les dégâts attribuables au gel sont rares.

Les premières élongations sont observées sur un semis du 5/08 avec gratouillage





La nouvelle campagne de semis des céréales va débuter.

Dans un contexte économique toujours difficile, il convient de réduire les investissements en intrants et en carburant. Voici quelques pistes qui peuvent permettre de faire des économies :

- Limiter les passages de travail du sol avant semis
- **Semer après le 15 octobre** permet en général de s'affranchir des traitements insecticides en végétation contre pucerons et cicadelles. **Plus on sème tôt, plus le risque JNO est élevé.**
- Semer après le 15 octobre les variétés sensibles à la septoriose permet de **diminuer le risque maladies** au printemps.
- Les semis tardifs de fin octobre ont un intérêt dans les parcelles à problématique graminées (vulpin, ray-grass) pour pouvoir mettre en œuvre la technique du faux-semis. Cela permet de diminuer les coûts de désherbage.

Par contre, le semis des céréales sans aucun travail du sol (SD) doit être précoce (fin septembre) pour limiter les pertes de grains et assurer une bonne implantation de la culture avant l'hiver.

La technique du faux semis et le décalage de la date de semis

Cette technique n'a pas pu fonctionner à l'automne 2018 étant donné que les graminées ont levé au 10 novembre en même temps que les céréales.

Ce mode de gestion des adventices est bien adapté aux céréales d'automne.

Il est à réserver aux situations problématiques en graminées, pour lesquelles les infestations sont très élevées et pour lesquelles la lutte chimique devient compliquée et trop chère.

Sa mise en œuvre peut permettre de :

- limiter les infestations (éliminer 50% des graminées),
- réduire les coûts de désherbage,
- limiter l'utilisation des molécules susceptibles d'être retrouvées dans les eaux superficielles notamment dans les **zones de captage**
- préserver les solutions chimiques face aux problèmes grandissant des résistances.

Pour réussir au mieux cette pratique :

- la météo de fin septembre, début octobre doit être suffisamment humide pour faire lever massivement les graminées (vulpins, ray-grass). On peut ainsi les détruire à partir de la mi-octobre lors du semis.

A noter que cette année, la somme de température entre le 20 mai et le 20 juin était plutôt élevée (540°C), la levée de dormance pourrait être plutôt élevée et précoce (voir article Arvalis page suivante). Mais il faudrait qu'il pleuve significativement.

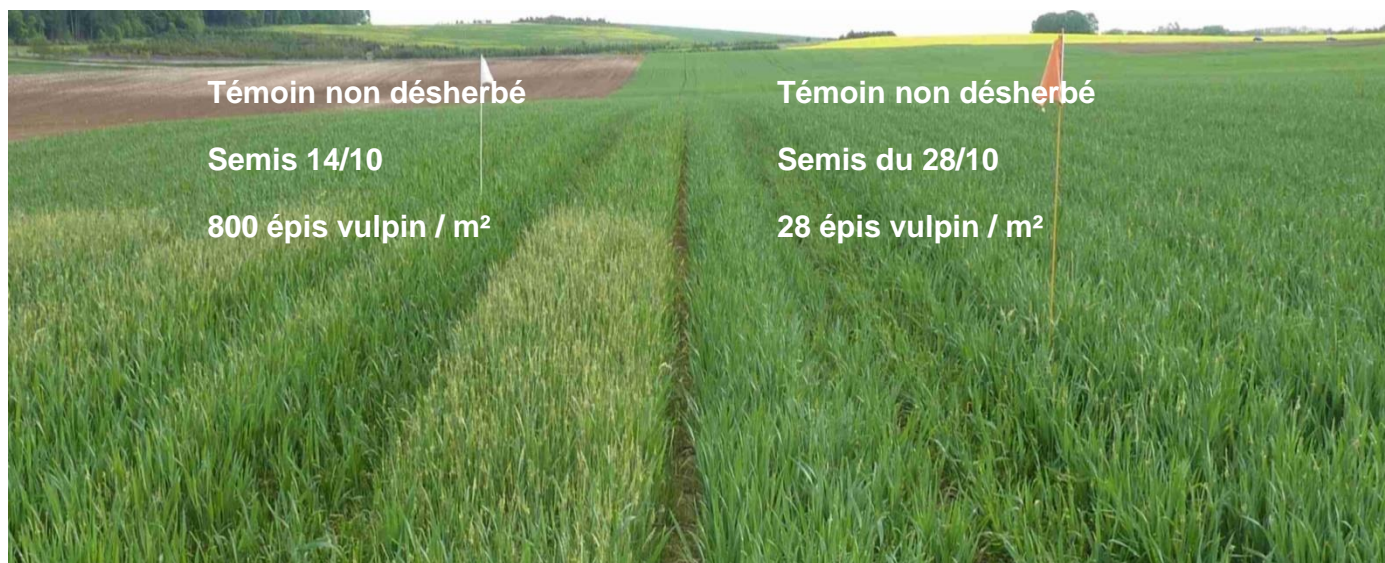
A l'automne 2018, des semis précoces ont été détruits car trop infestés en vulpins ou ray-grass !

- le sol et le temps doivent être secs pendant et après le semis pour que l'arrachage mécanique des graminées lors du semis soit efficace. En cas de météo pluvieuse, les graminées ont tendance à repiquer et l'efficacité de la technique sera médiocre. En cas de sol trop humide, détruire les relevées d'adventices chimiquement avant le semis avec une faible dose de glyphosate (< à 1l/ha) bien adjuvanté sera plus efficace qu'un passage d'outil.

Un semis plus tardif n'est pas forcément synonyme de rendement faible ; on a pu le constater cette année avec des rendements corrects pour des dates de levée très tardives.

Périodes de levée préférentielle	Espèces adventices gérables par les faux semis à l'automne
Automne	Bleuet, coquelicot, gaillet gratteron, bromes, vulpin des champs, véronique à feuilles de lierre

Hugier (juin 2010) – très bonne efficacité du faux semis cette année-là. Il fallait semer au 28 octobre après que tous les vulpins soient levés pour les détruire mécaniquement (herse rotative).



Voir également l'article Arvalis, pratiquer les faux-semis pour diminuer le stock semencier des parcelles ([cliquez](#))



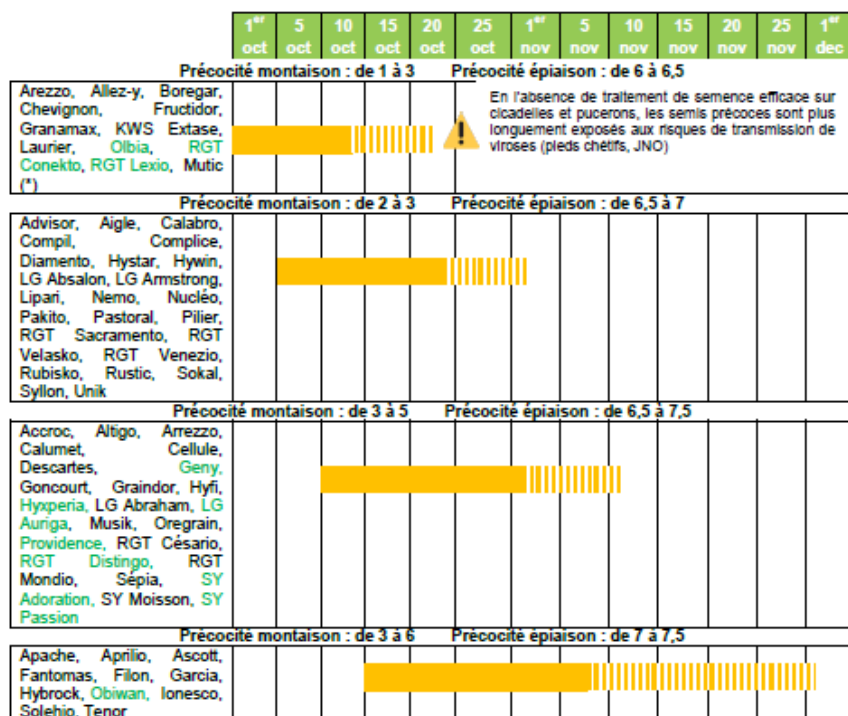
Variétés blé

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

DATE DE SEMIS

La date de semis de chaque variété est fonction de son cycle de développement : semer trop tôt une variété précoce expose à des risques de gel début montaison ; à l'inverse, semer trop tard une variété tardive expose à des risques d'échaudage et donc de mauvais remplissage du grain.

Le tableau ci-dessous reprend par variété la période optimale de semis :



(*) en secteur tardif, les semis peuvent débuter au 25 septembre. S'orienter vers des variétés peu précoces à montaison pour limiter les risques de gel.

En vert : les nouvelles variétés inscrites en 2019


En semis direct sous couvert, avancer les dates de semis d'environ une semaine les premières années, puis les réajuster en fonction de son expérience.

 Période de semis optimale  Semis possible mais hors période optimale

Densité de semis optimales par date et conditions de semis

	Densité du blé (grains/m ²)					
	Octobre			Novembre		
	1 ^{er}	10	15	25	1 ^{er}	10
Argilo-calcaires peu caillouteux, peu motteux	260	300	340	360	400	430
Argilo-calcaires très caillouteux ou très motteux	310	340	380	400	440	460
Limons argileux sains	200	230	250	280	300	350
Sable limoneux et sables	220	250	270	300	320	370
Sols hydromorphes	250	280	300	330	350	400
Sols crayeux	300	320	340	420	450	500

En semis direct, compenser les pertes à la levée en augmentant les densités de semis de 50 grains/m². En semis à la volée, ne pas descendre en dessous de 380 grains/m² (soit environ 160 kg/ha pour une variété avec un PMG de 42 g).

 **Hybrides (Hyfi, Hywin...)** : compte tenu du coût de la semence, des capacités de tallage mais aussi de leur sensibilité à la verse, ne pas dépasser 110 à 120 grains/m².

Raisonner la densité de semis en grains / m² !

$$\text{Quantité de semence en kg/ha} = \frac{\text{Densité souhaitée en grains/m}^2 \times \text{PMG}}{100}$$

Céréales

Quantité à semer en kg/ha en fonction de la densité et du PMG

	Grains/m ²														
PMG	100	125	150	175	200	225	250	275	300	325	350	375	400	425	450
30	30	38	45	53	60	68	75	83	90	98	105	113	120	128	135
32	32	40	48	56	64	72	80	88	96	104	112	120	128	136	144
34	34	43	51	60	68	77	85	94	102	111	119	128	136	145	153
36	36	45	54	63	72	81	90	99	108	117	126	135	144	153	162
38	38	48	57	67	76	86	95	105	114	124	133	143	152	162	171
40	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180
42	42	53	63	74	84	95	105	116	126	137	147	158	168	179	189
44	44	55	66	77	88	99	110	121	132	143	154	165	176	187	198
46	46	58	69	81	92	104	115	127	138	150	161	173	184	196	207
48	48	60	72	84	96	108	120	132	144	156	168	180	192	204	216
50	50	63	75	88	100	113	125	138	150	163	175	188	200	213	225
52	52	65	78	91	104	117	130	143	156	169	182	195	208	221	234
54	54	68	81	95	108	122	135	149	162	176	189	203	216	230	243
56	56	70	84	98	112	126	140	154	168	182	196	210	224	238	252
58	58	73	87	102	116	131	145	160	174	189	203	218	232	247	261
60	60	75	90	105	120	135	150	165	180	195	210	225	240	255	270
62	62	78	93	109	124	140	155	171	186	202	217	233	248	264	279
64	64	80	96	112	128	144	160	176	192	208	224	240	256	272	288
66	66	83	99	116	132	149	165	182	198	215	231	248	264	281	297
68	68	85	102	119	136	153	170	187	204	221	238	255	272	289	306
70	70	88	105	123	140	158	175	193	210	228	245	263	280	298	315



ORGE d'HIVER

Semis

Attention aux repousses de blé sur semis très précoces !

Variétés Orge

Pensez aux variétés fourragères résistantes à la JNO comme KWS BORRELLY ou COCCINEL ! Cela vous évitera des traitements insecticides !

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



DATE DE SEMIS

L'orge d'hiver est plus sensible au froid que le blé tendre d'hiver et supporte moins bien les conditions humides au semis. La date de semis de chaque variété est fonction de son cycle de développement : semer trop tôt une variété précoce expose à des risques de gel début montaison ; à l'inverse, semer trop tard une variété tardive expose à des risques d'échaudage et donc de mauvais remplissage du grain.

Le tableau ci-dessous reprend par variété la période optimale de semis :

	1 ^{er} oct	5 oct	10 oct	15 oct	20 oct	25 oct	1 ^{er} nov	5 nov
Vanessa, Campanile, KWS Cassia, VOLUME (h),	Période optimale de semis					Semis possible mais hors période optimale		
Amandine, AMISTAR*, BAGATEL, CASINO, CERVOISE, COCCINEL*, ETINCEL, ISOCEL, KWS FARO, KWS JAGUAR*, MANGO (h), LG Casting, MARGAUX*, PASSEREL, PIXEL, Sy Tepee, TEKTOO (h), TATOO (h), Salamandre, KWS Infinity, ROSSIGNOLA	Période optimale de semis		Semis possible mais hors période optimale					
ABONDANCE, CHAMPIE, KWS BORRELLY* ESTEREL, RAFAELA*, TOUAREG, VISUEL	Période optimale de semis		Semis possible mais hors période optimale					

6 RANGS EN MAJUSCULES, 2 rangs en minuscules - Brassicoles en gras - (h) hybride - En vert: inscrite 2019, - * variétés tolérantes à la jaunisse nanisante.

Période optimale de semis
 Semis possible mais hors période optimale

En l'absence de traitement de semence efficace sur cicadelles et pucerons, les semis précoces sont plus longuement exposés aux risques de transmission de virus (piéds chétifs, JNO)

En secteur tardif, zone d'altitude ou semis direct, anticiper de cinq jours les dates de semis puis les réajuster en fonction de son expérience.



Densité de semis optimale par date et conditions de semis

Conditions d'implantation	Date de semis ESCOURGEON (6 rangs)	
	Avant le 5 octobre	Après le 5 octobre
Sols sains et sans cailloux	230-280 gr/m ²	250-300 gr/m ²
Sols battants / hydromorphes	310-360 gr/m ²	340-390 gr/m ²
Sols très caillouteux	340-390 gr/m ²	370-420 gr/m ²

- Pour les orges d'hiver deux rangs qui présentent une plus faible fertilité épi que les escourgeons, majorer la densité de semis du tableau ci-dessus de 50 grains/m².
- En semis direct, compenser les pertes à la levée en augmentant les densités de semis de 50 grains/m².



Les hybrides

Dans le cas des hybrides (TEKTOO, TATOO...), compte tenu du coût de la semence et des capacités de tallage de la variété, ne pas dépasser 150 grains/m². Il est recommandé de les implanter avec 25 % de graines/m² en moins que les escourgeons lignées.



TRITICALE

Variétés - date de semis - densité

Extraits du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

DATE DE SEMIS

La date de semis de chaque variété est fonction de son cycle de développement : semer trop tôt une variété précoce expose à des risques de gel début montaison ; à l'inverse, semer trop tard une variété tardive expose à des risques d'échaudage et donc à un mauvais remplissage du grain.









	octobre							novembre		
	1 ^{er}	5	10	15	20	25	30	1 ^{er}	5	10
CEDRICO, ELICIR, GRANDVAL, KAULOS, RGT KADJAC, TRICANTO, TRISMART, VOLKO	■									
AGOSTINO, EXAGON, KASYNO, KEREON, ORVAL, RGT RUMINAC, RGT SULIAC, SECURO, TANTRIS, TEMUCO TRADURO, TRISKELL, VUKA		■								
ANAGRAM, BIKINI, BREHAT, JOKARI, KWS FIDO, RAMDAM, RGT BIVOUAC, RGT ELEAC, RGT EPIAC, RGT OMEAC, RIVOLT, TRIBECA, VIVIER			■							

Pour les semis les plus précoces, un insecticide au stade 1 - 2 feuilles peut être nécessaire pour éviter la JNO.

DENSITÉ DE SEMIS


Il convient d'adapter la densité de semis au type de sol, à la date de semis et aux conditions de semis. Les densités de semis conseillées sont inférieures de 15 % à celles du blé.

Densité de semis en grains/m ²	Semis avant le 10/10	Semis du 10 au 20/10	Semis du 20 au 31/10
Bonne condition de semis  sol sain  absence de cailloux	170	200	230
Condition de semis moyenne  présence de cailloux  risque de battance	200	240	300
Condition de semis difficile  sol fortement caillouteux  sol très humide	220	280	350




Avoine et seigle

	Septembre				Octobre							
	15	20	25	30	1 ^{er}	05	10	15	20	25	30	
Seigle												

 Période optimale de semis

	Septembre				Octobre							
	15	20	25	30	1 ^{er}	05	10	15	20	25	30	
Avoine												

 Période optimale de semis

 **Attention à la JNO sur avoine**



DENSITE DE SEMIS & TRAITEMENT DE SEMENCES

Seigle

Densité de semis en grains/m ²	Semis avant le 30/09	Semis du 1 ^{er} au 10/10	Semis du 10 au 20/10
Seigle classique	180	220	280
Seigle hybride	150	180	220

180 grains/m² ≈ 55 kg/ha (PMG ≈ 30 g)> **Objectif : 160 plantes/m²**

Avoine

280 à 300 grains/m² (100 kg/ha, PMG ≈ 35 g) + 10 à 15% en sols hydromorphes ou zones froides
> **Objectif : 220 à 250 plantes/m²**



MAIS

Maïs : Analyse matière sèche

La Chambre d'agriculture vous propose l'analyse matière sèche (MS) à l'étuve de votre maïs dès à présent. Les échantillons doivent être apportés le lundi de 8h à 16h à l'accueil de la Maison des Agriculteurs (de préférence le matin). Pensez à relever le nom de la variété, la date de semis et le type de sol pour chaque échantillon.

Un échantillon correspond à 8-10 pieds d'une même variété, prélevés à plusieurs endroits de votre parcelle de manière à connaître la teneur MS de votre fourrage, représentative de votre parcelle.

Les résultats vous seront communiqués le vendredi par téléphone ou mail au choix.

Le tarif 2019 est de 13€ HT par échantillon individuel et de 7€ HT par échantillon pour un lot de quatre analyses et plus. Pour plus d'information ou pour demander une analyse, contactez la Chambre d'agriculture au 03 84 77 14 40.

Quel prix pour l'achat de maïs vert sur pied ?

[Voir bulletin Agrosaône N°23](#)



TOURNESOL

Stade et état des cultures

Les récoltes vont débuter incessamment pour les semis précoces de fin mars - début avril.

Pour la récolte, Voir les conseils de Terres Inovia ([cliquez](#)).

Récolter au bon stade

Reconnaître le stade optimal de la récolte

Le choix variétal et la date de semis doivent être adaptés pour viser une récolte fin septembre. Ne pas attendre que la partie la plus tardive de la parcelle soit au bon stade si, par ailleurs, la grande majorité est à surmaturité.

Degré d'humidité : ayez l'œil !

La mesure de l'humidité par prélèvement manuel a tendance à la sous-estimer par rapport à celle obtenue lors d'une récolte mécanique. Le mieux est de baser votre décision sur l'observation en vous aidant des photos ci-dessous.



30% ([agrandir](#))



15-20% ([agrandir](#))



10-15%, récolte possible ([agrandir](#))



9-11%,
stade optimal ([agrandir](#))



8-10% ([agrandir](#))



4-8%, surmaturité ([agrandir](#))





LUZERNE, COUVERTS, METEILS ET FOURRAGES

Luzerne

Certaines parcelles ne sont pas encore semées à cause de la sécheresse. On peut définir une date buttoir aux alentours du 20 septembre.

Si vous ne pouvez pas la semer à l'automne, attendre le printemps vers la mi-mars.

Luzerne implantée en aout 2018 avec le colza. Un blé sera semé dedans.



Luzerne implantée en aout 2018 avec le colza. Là où il n'y a pas de luzerne, les sétaires vont grainer.



Luzerne + trèfle violet + lotier implantés en aout 2018 avec le colza. Un blé sera semé dedans.



Couverts

Ils poussent doucement.

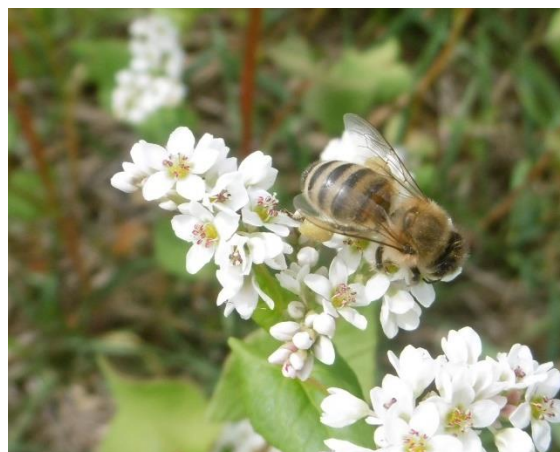
Avoine + vesce + trèfle Alex



*Seigle + sarrasin + pois + vesce + trèfle alex + moutarde
Abyssinie + tournesol*



Couvert de sarrasin, plante très appréciée des abeilles



*SIE de tournesol + trèfle blanc + colza Mambo. Aucun désherbage n'a bien sûr été réalisé.
Si le colza est beau en janvier, il sera conservé et désherbé. Sinon un soja sera semé.*



*Méteil bio semé au 20/07 derrière un méteil grain avec léger gratouillage
Sorgho – vesce – trèfle Alexandrie – repousses d'avoine – repousses de pois*

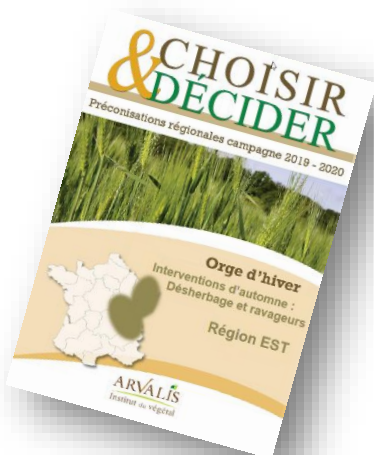




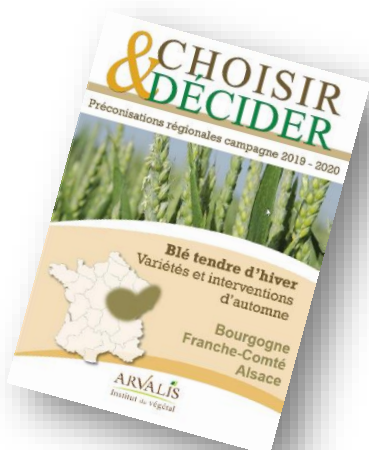
Les guides de la semaine

Les guides Arvalis Choisir et Décider 2018-2019 sont disponibles.

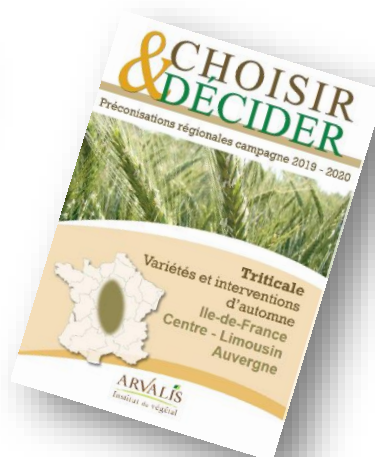
[Guide Orge hiver](#)



[Guide Blé tendre](#)



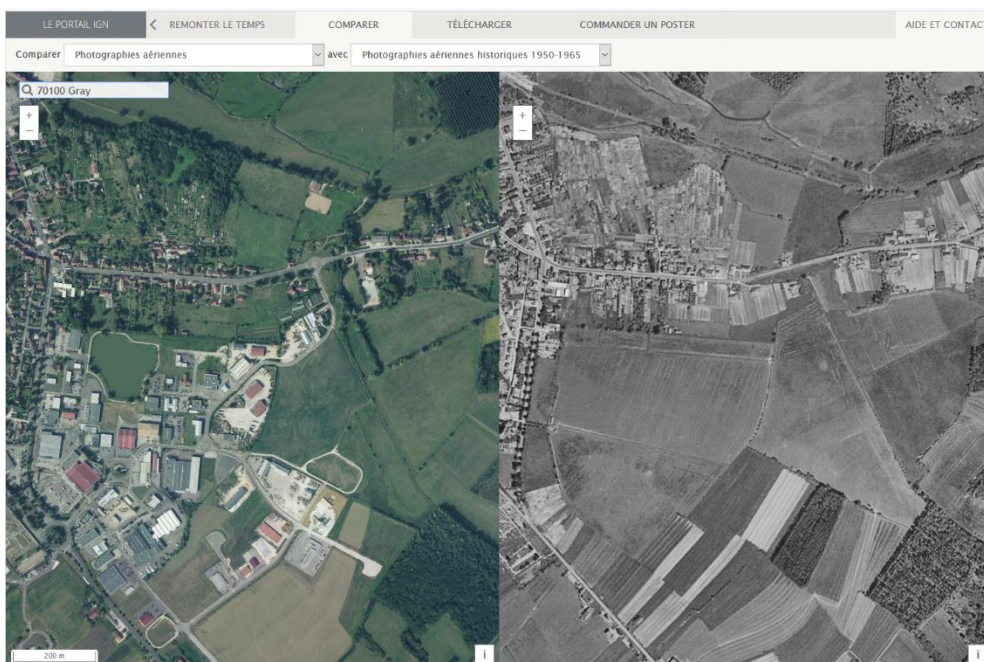
[Triticale](#)



Le site internet de la semaine

Vous pouvez visualiser sur le site <http://remonterletemps.ign.fr/>, l'avancée des habitations sur les champs cultivés en comparant les photos aériennes actuelles avec celles des années 1950 ([cliquez](#)).

Zone commerciale entre Gray et Ancier





Les achats et ventes de produits phytopharmaceutiques en Bourgogne-Franche-Comté ([cliquez](#))





Save the date !!

18-19 septembre 2019

Tech&bio 2019



- ✓ 100 démonstrations
- ✓ 350 exposants
- ✓ 100 % des productions représentées
- ✓ 120 conférences et ateliers
- ✓ 19 000 visiteurs attendus

Venez découvrir le meilleur des techniques alternatives bio et conventionnelles !!

Les Chambres d'Agricultures de Bourgogne Franche Comté ont affrété des bus pour l'évènement.

Pour participer au salon Tech&Bio le Jeudi 19 septembre prochain :

- Aller-retour sur la journée, entrée au salon et petit déjeuner pour la somme de 10 euros par personne.
- Attention !! Seules 60 places sont disponibles pour la Franche Comté !! Si vous souhaitez profiter du voyage, ne tardez pas à réserver vos places !!

Toutes les infos et réservations en contactant Mickaël GREVILLOT 06.44.09.09.85



[> Réservez votre trajet ici !!](#)

Jour 2 - jeudi 19 septembre - DÉPART Vesoul - Besançon/Ecole Valentin - Dole - Aire du Jura - ARRIVÉE Bourg-lès-Valence

Merci de vous présenter 15 minutes avant l'heure de départ mentionnés ci-dessous. Le départ du salon se fera vers 17h-17h30

A quel arrêt souhaitez-vous prendre le bus ? *

- Départ : 3h30 - Vesoul (Chambre d'Agriculture 70-14 Quai Yves Barbier)
- 4h45 - Ecole Valentin (péage)
- 5h00 - Dole (Péage Authume)
- 5 h 45 - Aire du Jura (pres d'Arlay) - arrêt petit déjeuner
- Arrivée : 9h30 - Bourg lès Valence



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

